BPA OERCF diplôme de niveau 3

Brevet Professionnel Agricole
Ouvrier d'élevage de ruminants et de cultures fourragères

RNCP39065 (date de fin d'enregistrement : 31/12/2028)
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

OBJECTIFS

Le diplôme de BPA OERCF vise un profil d'emploi d'ouvrier d'élevage polyvalent, qui réalise les différents travaux liés aux soins des animaux, au suivi du troupeau, à la gestion des pâtures.
En fonction de l'orientation de l'exploitation, il participe aux travaux liés aux productions fourragères.

CONDITIONS D'ADMISSION

Public cible : lycéens, demandeurs d'emploi. Formation est ouverte aux PSH.

Pré-requis : être titulaire d'un CAP agricole ou d'un CAP dans un autre domaine (sous réserve du résultat de l'entretien de positionnement)
Avoir entre 18 et 29 ans révolus (dérogations possibles sous conditions)

Conditions d'inscription : fournir un dossier d'inscription complet et passer l'entretien de positionnement

Modalités de sélection : CV, entretien de positionnement, avoir un maître d'apprentissage, satisfaire aux prérequis, test de positionnement

Autre voie d'admission : Mission locale

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le secrétariat vous répond sous un délai de 8 jours ouvrés dès votre prise de contact. Si vous êtes intéressé-e, dès réception des pièces justificatives, le recrutement vous reçoit pour un entretien sous un délais d'un mois. Dès validation de votre candidature, nous vous répondons sous un délais de 10 jours ouvrés.
Des validations des acquis académiques sont possibles en fonction des diplômes.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en face à face,
- Travaux pratiques sur l'exploitation agricole,
- Intervenants professionnels,
- Visites en entreprise,
- Centre de documentation et d'Information.

Identification de la formation

Voie de formation : apprentissage

Durée : 525 heures sur 1 an

Rythme : 15 semaines en formation et 37 semaines en entreprise par an (dont 5 semaines de congés payés.)

Date d'entrée: septembre 2025
Début de contrat possible dès juillet

Indicateurs de performance

Dilpôme rénové - anciennement BPA TPA
Taux de réussite : 100%
Taux de poursuite d'étude : 17%
Taux d'insertion professionnelle : 33%
Taux de satisfaction : 88%
Taux de rupture : 27%

Responsables

Coordonnatrice de la formation
Gilberte GERARD

Référente handicap
Cynthia RANGGEH

Contact

CFAA de St-Joseph
24 rue Raphael BABET
97480 SAINT JOSEPH
mail: cfa.st-joseph@educagri.fr
Standard: 02 62 56 19 80

Plus d'information

Accueil EPL
du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h00
et de 13h00 à 16h00

CONTENUS DE LA FORMATION

- UC1. Développer son identité professionnelle d'ouvrier d'élevage
- UC2. Réaliser des soins et des déplacements des animaux de l'élevage
- UC3. Réaliser des travaux d'alimentation et d'entretien des lieux de vie du troupeau
- UC4. Réaliser des travaux mécanisés agricoles
- UC5. Réaliser des travaux d'entretien courant des matériels, bâtiments, installations et équipements d'élevage
- UC6.UCARE Bloc à choisir par les équipes parmi 4 propositions en fonction des enjeux locaux d'employabilité dans la filière
- UC6A. Réaliser les travaux de traite d'un troupeau laitier
- UC6B. Réaliser la vente directe de produits de l'élevage
- UC6C. Réaliser des travaux de transformation des produits de l'élevage
- UC6D. Réaliser des travaux d'un atelier d'élevage complémentaire à l'atelier principal (porcs, volailles, …)

GRILLE DE SALAIRE (convention agricole)

Age de l'apprenti	moins de 18 ans	de 18 à 20 ans	de 21 à 25 ans	26 ans et plus
En 1 ière année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
En 2 iéme année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

DISPOSITIFS D'EVALUATION

Chaque UC correspond à une capacité globale du référentiel de compétences, soit à un bloc de compétences. Elle peut être obtenue indépendamment des autres.
A l'exception de la capacité C1, toutes les autres doivent faire l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

APRES LA FORMATION

Il est possible à la fin de la formation de poursuivre ses études : BP REA, puis BTS ME… ou de rejoindre le monde professionnel et d'occuper la fonction d'ouvrier en travaux des productions animales. Les débouchés "métier" sont : Ouvrier agricole en production bovine ou en production laitière - Ouvrier d'élevage en production bovine, bovin biologique, laitier bovin - Ouvrier agricole en production caprine, ovine - Ouvrier agricole en production laitière d'ovins ou de caprins -Ouvrier d'élevage en production caprine ou ovine ou laitier en production ovine ou caprine - Ouvrier en polyculture élevage - Ouvrier agricole polyvalent

Le titulaire du BPA OERCF peut occuper un emploi dans le secteur de l'élevage. Il travaille en contact permanent avec des animaux, en bâtiment d'élevage ou à l'extérieur. Il travaille seul, en binôme avec l'employeur ou dans une petite équipe de deux ou plusieurs personnes.
Il exerce son activité dans une ou plusieurs exploitations. Dans ce dernier cas, il peut travailler dans un groupement d'employeurs, un service de remplacement, en prestations de service pour le compte d'une entreprise de travaux agricoles.

Plus d'information sur l'apprentissage

Statut : salarié-e
Rémunération : grille en vigueur

Aide à l'employeur :
jusqu'à 6 000 euros (sous conditions)

Selon le statut de l'entreprise, le financement de la formation est totalement pris en charge par l'OPCO de cette dernière.

Plus d'information sur la vie du centre

Internat sur demande
Resto-self sur demande
Parking
Activités socio-culturelles
Accompagnement social
Accéssibilté aux PSH

Nos réseaux

site internet
instagram
facebook
linkedin

MAJ 08/2025

AVANTAGES DU CHOIX DE CETTE FORMATION

Grâce à cette formation, l'apprenti-e découvrira un métier et ses pratiques lors de la formation, ainsi qu'une grande variété de métiers et d'entreprises où il-elle pourra exercer.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
EPLEFPA SAINT JOSEPH Lycée-CFA-CFPPA-Exploitation Angèle LAURET
REGION REUNION
ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT